

Séance du : 15 février 2010

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	11

L'an deux mil dix et le quinze février, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAT Serge, maire.

Date de Convocation

9.02.2010

Présents : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, LEGRAND Clément, LAPORTE Christophe, IRIGOYEN Bruno, PAILHAS Michel, DUCASSE Christophe.

Mmes CARRERE Annie, GESTAIN Josiane, URRICARIET Cécile, BERTHIER Aline.

Date d'affichage

9.02.2010

Absents excusés : Mmes LOISELLE Elodie, Mrs FERRER Alain, DHUGUES Jean-Louis.

Secrétaire : Mr PAILHAS Michel.

Objet de La Délibération : voirie communale.

Mr le maire informe que les travaux de voirie pour 2010 ne sont pas encore définis. Afin de pouvoir bénéficier de la subvention il propose que l'on vote pour un montant. Actuellement il y a 3 devis de travaux :

— Parking du stade	15780.00 €
— Rue des Pyrénées	6512.00 €
— Rue des écoles	<u>18030.00 €</u>
	40322.00 € HT

48225.00 € TTC

Le conseil municipal ne dépassera pas le montant des travaux correspondant à la subvention. Le conseil municipal décide à l'unanimité et au regard des devis :

- De demander une subvention
- Fixe le montant des travaux à 40 322€ HT
- Autorise Mr le maire à déposer un dossier de subvention au taux maximum auprès du conseil général au titre du FAR 2010.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture
Le :
Et publication ou notification
Du :

Ainsi fait et délibéré,
Les jour, mois, et an ci-dessus.
Certifié conforme, au registre des délibérations signé par les membres présents
Le Maire,